



Sainte-Julie, le 25 novembre 2020

A TOUT LE PERSONNEL DES PALAIS DE JUSTICE

Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Hyacinthe
Longueuil
Richelieu (Sorel-Tracy)

**Objet : Visiocomparution
Coordonnées pour les avocats de la défense**

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la **Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent** participe activement à la recherche de solutions afin d'améliorer la procédure de visiocomparution mise en place suite à la pandémie COVID-19.

Nous avons récemment été informés que la procédure actuelle suscite quelques préoccupations chez les avocats de la défense. Dans le processus de comparution établi par le DPCP, le rôle de la Régie de police est, entre autres choses, de permettre aux avocats de la défense de parler avec leur client avant la comparution. Ainsi, pour faciliter la planification de cette communication, les coordonnées mentionnées ci-dessous ont été transmises aux différents palais de justice de notre territoire.

- Téléphone : **450 922-7001, poste 382**
450 922-7001, poste 0 (si vous n'avez pas de réponse au 382)

Chaque matin, en semaine, un courriel sera envoyé aux différentes personnes et aux différents organismes participant aux comparutions, en y incluant la liste des personnes détenues par la Régie de police, et, lesquelles sont en attente de comparution. De plus, nous mentionnerons le lieu de détention à titre de référence pour mieux vous guider.

Pour le district de Longueuil, Me Marie-Ève Landreville, représentante de l'AQAAD (l'Association québécoise des avocats et des avocates de la défense), reçoit cette liste et la transmet par la suite à qui de droit. À ce jour, nous n'avons pas été informés si des personnes-ressources acceptaient de jouer ce rôle pour les districts de Saint-Hyacinthe et de Sorel.



Régie intermunicipale de police
Richelieu-Saint-Laurent

Prenez note que pour une question de logistique, les communications entre les personnes détenues et leurs avocats, se feront uniquement par téléphone. De cette façon, nous désirons nous assurer de la disponibilité de notre salle *visio*, pour pallier aux imprévus et/ou pour les comparutions dont nous sommes parfois avisés dans un court délai.

En terminant, nous sommes conscients que cette façon de procéder ne remplace pas l'avantage que procurait la présence physique des détenus au palais de justice, mais malheureusement, nous ne pouvons prendre la responsabilité de distribuer à l'ensemble des avocats d'une région, la liste des personnes arrêtées et en attente de comparution.

Comptant sur votre habituelle collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

François Boisclair
Inspecteur-chef

FB-CC/ah

Christian Cameron
Capitaine